



# Communiqué de presse

Luc Belot  
Député de Maine-et-Loire



Mardi 17 février 2015

## Réaction de Luc Belot sur le Recours au 49-3 concernant la Loi Croissance et Activité

Luc Belot, Député de Maine-et-Loire « **est satisfait** » de la décision du premier ministre Manuel Valls d'engager la responsabilité du gouvernement dans le cadre du vote de la loi Macron mardi après-midi à l'Assemblée nationale.

« **La majorité existait mais était trop incertaine** » analyse t'il et ajoute que « **ce projet de loi est une des meilleures expériences parlementaires car il est le fruit d'un long travail en commun : 190 heures de débats et près de 1054 amendements adoptés en commission spéciale et en séance. Le texte qui est présenté au vote mardi a été enrichi par les auditions, les débats parlementaires et les échanges avec le Ministre : il est une véritable co-construction législative.** »

Le parlementaire de la majorité, qui avait annoncé son vote favorable à la loi Macron, précise que « **sur un texte aussi important à un moment où des signes de reprise apparaissent, il faut continuer à avancer et à poursuivre des réformes structurelles** » et indique que « **le 49-3, est une décision responsable du Gouvernement sur un texte dont la France a besoin et qui est attendu !** »

« **Cette loi est une réelle avancée et pose de vraies garanties pour les jeunes avec l'examen du permis de conduire à tout candidat sous 45 jours ; pour les salariés avec le renforcement de contrôle du travail illégal dans le bâtiment avec la création d'une carte des travailleurs détachés ; pour la mobilité avec la mise en place d'autocar un mode de déplacement plus abordable que le train et plus écologique que la voiture ; et sur le travail du dimanche, mettre en place de nouveaux droits aux salariés travaillant le dimanche dans le commerce de détail, qui n'existent pas aujourd'hui** » conclut Luc Belot.

Contact presse :



**François Benoiton**  
Attaché parlementaire de Luc Belot,  
Député de Maine-et-Loire  
Permanence Parlementaire  
15 rue Voltaire - 49100 ANGERS  
Tél 02 41 87 95 95 / Fax 02 41 87 16 09

Assemblée Nationale  
Tél 01 40 63 68 70  
Fax 01 40 63 53 93

francois.benoiton@lucbelot.net

www.lucbelot.net •  belot.luc9@facebook.com •  @LucBELOT